

# ORAN / GE PRESSEEE

NOUVELLE IDENTITÉ

Le  
Centre



Liberté. Solidarité.  
Responsabilité.

JAB  
CH-1205 Genève  
PP | Journal

03

Edito

04-11

Nouvelle identité

12-13

Finances cantonales

14-15

Session d'automne

# Agenda

En raison de la situation sanitaire, l'agenda des séances des commissions, groupements, conférences, etc. est soumis à de nombreuses modifications.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet [pdc-ge.ch](http://pdc-ge.ch) pour trouver les informations actualisées.

Votations de septembre :  
Merci pour votre mobilisation!



l'équipe de l'OranGE Pressée



Rédacteur en chef  
Benoît Cerutti



Editeur Responsable  
Vincent Gillet  
Secrétaire général du PDC



Graphisme  
Arthur Miffon  
[com.betypic.ch/](http://com.betypic.ch/)

## IMPRESSUM

10 éditions p/an - OranGE Pressée // Prix Abo. 40.- ou 60.- avec soutien  
Editeur: Parti Démocrate-Chrétien • Rue Alcide-Jentzer 9, 1205 Genève  
T. 022 328 20 11 • [info@pdc-ge.ch](mailto:info@pdc-ge.ch) • [www.pdc-ge.ch](http://www.pdc-ge.ch) • [facebook.com/genevepdc](https://facebook.com/genevepdc)  
Molésion Impressions, imprimé en 1400 exemplaires sur papier recyclé avec des encres biovégétales

# EDITO



Un PDC qui ose le débat

*En ce début d'automne, le PDC Suisse consulte l'ensemble de ses membres concernant son nom et sa nouvelle identité visuelle. Quel que soit notre position personnelle sur la question, cette initiative a plusieurs mérites.*

*Tout d'abord, elle nous rappelle, pour celles et ceux qui en douteraient encore, que le PDC est bien un grand parti démocratique. Face à des questions complexes car derrière le nom se trouve son histoire, il est capable de débattre sereinement et dans le respect des positions des uns et des autres. Il n'est pas certain que toutes les forces politiques de ce pays en soient capables.*

*Cette consultation a aussi pour mérite de démontrer que le PDC a le courage de questionner son identité dans la société d'aujourd'hui. Cette interrogation n'est pas simple car elle mobilise souvent des convictions très profondes en chacun de nous. Et c'est sans doute pour cela que nombre de nos membres aujourd'hui encore hésitent sur leur réponse à cette question bien complexe.*

*A Genève aussi, dans les prochains mois, grâce aux assises, nous continuerons à débattre de notre stratégie, de nos alliances et du projet que nous souhaitons défendre pour notre canton.*

*En parallèle de nos réflexions internes, force est de constater l'immense impact de la crise du COVID sur la population, sur ses attentes et sa vision. Car il est certain, que parmi les 58% de votants qui ont choisi de soutenir le salaire minimum, se trouvait une partie de l'électorat du Centre et de la droite, choqué de l'émergence de la précarité à Genève, et par les récents scandales de sous-traitance et de sous-enchère salariale contre lesquels nous n'avons probablement pas été suffisamment actifs. Nous devons réfléchir à nos options. Souhaitons-nous continuer une politique d'opposition face à la gauche qui continuera ses attaques contre notre économie ? Ou souhaitons-nous proposer un autre projet de société ? Oserons-nous une remise en question qui permette de décliner une politique en adéquation avec la crise que nous vivons ?*

*Au final, quel que soit nos choix, une chose demeurera : la solidité de nos valeurs, liberté – solidarité – responsabilité - qui sont la boussole de notre action politique avec pour seul objectif de construire la société de demain en répondant aux besoins de la population de notre canton.*

Delphine Bachmann, Présidente du PDC Genève

# Entretien avec Carlo Invernizzi Accetti

Longtemps les travaux sur la démocratie chrétienne ont refusé de penser ce mouvement politique comme une idéologie politique propre, comme le sont le libéralisme, le communisme ou la social-démocratie.

Aujourd'hui, des travaux menés par de jeunes chercheurs renouvellent la lecture de l'histoire de la démocratie chrétienne. Ils la replacent au cœur de l'histoire des idées politiques l'analysant au prisme de la pensée et non uniquement de l'action politique.

Dans l'entretien qu'il nous accorde, le politiste Carlo Invernizzi Accetti nous invite à réfléchir à la pensée démocrate-chrétienne, aux concepts sur lesquels elle repose, et surtout, à sa place dans la bataille des idées aujourd'hui.

*Politiste, il enseigne au City College de New York. Il a publié *What is Christian Democracy, Politics, Religion and Ideology* (Cambridge University Press).*

**Comment expliquer que l'histoire de la démocratie chrétienne soit abordée uniquement d'un point de vue historique mais plus rarement idéologique ? La notion d'idéologie est-elle un concept trop étranger à la culture démocrate-chrétienne ?**



L'hypothèse la plus souvent avancée repose sur l'idée que la démocratie chrétienne a très vite eu le pouvoir à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Elle s'est retrouvée rapidement en situation de responsabilité gouvernementale. Ainsi, elle n'a pas eu le temps de construire une pensée systémique charpentant son action.

La démocratie chrétienne se perçoit surtout comme une pratique du pouvoir. Lorsque l'on regarde les discours des dirigeants démocrates-chrétiens, on constate que la substance idéologique centrale est la notion de compromis. Tout se construit à partir de cela.

Mais en réalité, selon moi, il y a une réelle pensée démocrate-chrétienne que l'on retrouve dans les grands partis démocrates-chrétiens européens. Elle trouve sa source pendant l'entre-deux-guerres avec des penseurs comme le français Jacques Maritain ou l'italien Luigi Strutzio qui ont contribué à façonner une pensée démocrate-chrétienne durant la première partie du XXème siècle.

Certes, il n'y a pas une pensée doctrinale systémique mais des concepts qui donnent corps à un ensemble doctrinal. D'ailleurs, en 1961, le parti représentant la démocratie chrétienne en France, le MRP (Mouvement républicain populaire) a publié sous la direction d'Etienne Borne un document intitulé, *Le MRP cet inconnu* qui avait pour but de tracer les contours d'une pensée démocrate-chrétienne. On retrouve une entreprise similaire en Italie avec le Maire de Florence, Giorgio La Pira, qui chercha à élaborer une doctrine de la DC italienne.

**Dans votre ouvrage vous développez le concept d'antimatérialisme comme concept central de la philosophie de l'histoire de la démocratie chrétienne. Pourriez-vous développer ce point ?**

Ma thèse consiste à penser que s'il y a une doctrine qui articule des concepts,

il faut pouvoir en remonter la source. Ainsi, je pense que ce qui donne sens à cette doctrine c'est une anti-idéologie, et notamment l'anticommunisme. En cela, l'antimatérialisme qui doit être lu comme un refus de l'antiritualisme propre au marxisme, est bien une philosophie de l'histoire.

Si l'on reprend les travaux du penseur français Jacques Maritain, il y a selon lui deux grands principes dans l'histoire, reposant sur la vision de Saint-Augustin.

1. La Cité de Dieu qui trouve sa source dans l'esprit évangélique comme « Bonne nouvelle révélée » reposant sur une dimension spirituelle de l'Homme.
2. La Cité des Hommes, plus matérialiste et rationnelle, refusant toute vérité supérieure et dont les Lumières trouvent leur source.

Pour Maritain, c'est l'articulation, et non l'antagonisme, de ces deux principes qui sous-tend la philosophie de l'histoire des démocrates-chrétiens.

**Vous vous arrêtez longuement sur le concept de popularisme. Pourriez-vous en expliciter le sens ?**

Ce concept de popularisme se construit par rapport au concept de populisme, très présent dans le débat actuel. Le concept de populisme définit le peuple comme un ensemble antagoniste et fermé avec une vision dedans/dehors. Le peuple se définit ainsi par ce qu'il n'est pas.

Le concept de popularisme se veut lui universaliste. Le peuple ne se construit pas par exclusion. Au contraire, le peuple

se construit au travers de ses articulations internes, faites de différentes composantes (familiale, religieuse ou locale). L'individu est considéré comme un être social qui s'inscrit dans des communautés multiples. D'où l'attachement des démocrates-chrétiens à une vision du compromis social et au rôle des corps intermédiaires chargés de représenter ces différentes composantes.

C'est également la raison pour laquelle, les démocrates-chrétiens sont très méfiants vis-à-vis d'un républicanisme excessif qui neutralise l'individu dans un face-à-face direct avec l'État sans aucune médiation.

**Les démocrates-chrétiens ont théorisé la notion d'économie sociale de marché, issue de ce que vous appelez le « social capitalism ». En quoi cela consiste-t-il ?**

*Le social capitalism* se veut une troisième voie centriste entre le libéralisme et le marxisme. Il articule deux grands principes :

1. L'acceptation et la défense la propriété privée qui est presque considérée comme un principe sacré.
2. Le principe de justice redistributive non égalitariste où chacun a un rôle à jouer dans l'ordre social.

*Le social capitalism* est à réinscrire dans les débats du XXème siècle entre libéralisme et marxisme. Sa concrétisation politique est très large et flexible car elle va d'une conception située plutôt à gauche avec un accent mis sur la redistribution mais aussi plus à droite avec l'économie sociale de marché, notamment théorisé en Allemagne par des penseurs comme Ludwig Erhard, ministre de l'économie de la RFA sous Adenauer.

*«Les démocrates-chrétiens sont très méfiants vis-à-vis d'un républicanisme excessif.»*



Giorgio La Pira, Maire de Florence de 1951 à 1957 et de 1961 à 1965

**Dans l'histoire de la démocratie chrétienne, la question de l'unité de l'Europe a été centrale. Elle s'est construite notamment autour de la question du dépassement des frontières nationales. Comment peut-on analyser le rapport aux frontières des démocrates-chrétiens ?**

Oui c'est un élément central. Je crois que leur rapport aux frontières se construit dans la même vision que celle de la société, celui du dépassement. Les frontières ne doivent pas être supprimées mais dépassées. Tout comme les frontières sociales et communautaires. On revient à cette logique de bâtisseur de pont que sont les démocrates-chrétiens.

Je crois qu'il s'agit d'un élément important et très constitutif de la démocratie chrétienne. Par ailleurs, les pères de l'Europe, tous démocrates-chrétiens comme Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi sont tous originaires de zones frontalières de leur pays respectif. Cette socialisation a sans doute joué un rôle central dans leur action politique.

**La démocratie chrétienne a connu son apogée en Europe dans les années 50-70. Depuis les années 1980, elle subit des pertes substantielles dans de nombreux pays. Comment l'expliquez-vous ?**

C'est une des thèses centrales de mon ouvrage. En raison de sa longue période d'hégémonie politique dans les démocraties

# Entretien avec Carlo Invernizzi Accetti



Robert Schuman, Ministre français des affaires étrangères de 1948 à 1953. C'est dans le cadre de cette fonction qu'il fit sa déclaration du 9 mai 1950

occidentales, divers aspects constitutifs de l'idéologie de la démocratie chrétienne ont, au fil du temps, sédimenté dans le cadre institutionnel et la culture politique de ces pays et que par conséquent, son grand projet étant achevé, la démocratie chrétienne s'essouffle, d'où son lent déclin depuis les années 1980.

Il faut rappeler que la démocratie chrétienne a joué un rôle déterminant pour faire adhérer les populations catholiques à la démocratie, à l'État de droit et à la construction européenne. Car ce sont principalement les démocrates-chrétiens qui ont pris en charge la reconstruction du vieux continent après la catastrophe de la Seconde Guerre mondiale et ainsi stabilisé la démocratie en Europe.

C'est d'ailleurs tout le paradoxe de la période actuelle : le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est toujours, dans une large mesure, un produit des acteurs et des idées démocrates-chrétiennes alors qu'elle n'est plus au pouvoir dans de nombreux pays.

## Quelle responsabilité l'Église porte dans ce long déclin ?

Elle joue un rôle déterminant. Il faut bien comprendre que les liens entre la démocratie chrétienne et l'Église catholique, notamment à Rome, n'ont pas toujours été si fluides qu'on le pense. On est bien loin de l'image de la démocratie chrétienne comme bras politique de l'Église et qui s'exécutait lorsque cette dernière l'exigeait. Certains, notamment à Rome, n'ont pas toujours été si fluides qu'on le pense. On est bien loin de l'image de la démocratie chrétienne comme

«Je crois que leur rapport aux frontières se construit dans la même vision que celle de la société, celui du dépassement.»

Franco à la DC italienne, pas toujours fiable selon eux.

Il est également clair que le raidissement doctrinal opéré sous Jean-Paul II n'a également pas facilité les choses. Le réinvestissement par l'Eglise des questions liées au corps et à la morale sexuelle au détriment des questions

économiques et sociales (sujet de prédilection de la démocratie chrétienne) a sans doute accéléré sa chute.

Il faut également ajouter que la chute du communisme a définitivement complexifié la tâche des mouvements démocrates-chrétiens. Par exemple, en Italie, le bulletin de vote démocrate-chrétien, c'était le bulletin anti-communiste. On votait pour la DC pour barrer l'accès au pouvoir au parti communiste italien, parti communiste le plus puissant d'Europe occidentale.

## Dans une Europe déchristianisée et sécularisée, la démocratie chrétienne peut-elle être encore audible ?

Oui je le pense. Le processus de sécularisation en Europe est finalement assez paradoxal. Il y a un fort processus de sécularisation dans la sphère privée (baisse de la pratique, etc.) mais la pertinence politique de la religion ne diminue pas.

Je pense que le christianisme politique est toujours pertinent dans la société d'aujourd'hui. Les mobilisations identitaires autour des crucifix, des racines chrétiennes de l'Europe ne sont pas que du folklore et traduisent quelque chose de plus profond de nos sociétés, pourtant paradoxalement sécularisées et déchristianisées. La question religieuse redevient politique.

Il y a aujourd'hui une mobilisation conservatrice voire réactionnaire, et je pense que les démocrates-chrétiens sont peut-être les mieux placés pour y répondre. Non pas en reprenant les discours identitaires des mouvements d'extrême-droite mais en canalisant les passions qui s'expriment. Cela résonne d'ailleurs comme un écho à son histoire : dans les années d'après-guerre, notamment en Italie, la DC

a réussi à ramener vers la démocratie, les catholiques qui avaient été séduits par le fascisme.

## Et comment ?

Il est selon moi possible de porter un récit basé sur les valeurs chrétiennes mais de manière non-identitaire, en s'appuyant sur quatre éléments :

1. Une critique morale du capitalisme et de ses excès qui ne soit pas fondée sur une vision égalitariste comme le fait une partie de la gauche ;
2. Une critique environnementale de la société, à l'exemple de l'encyclique du Pape François, Laudato Si, qui trouve beaucoup d'écho à gauche mais paradoxalement peu dans les milieux de la démocratie chrétienne ;
3. Une volonté de dépassement du clivage ouverture/fermeture en matière migratoire en se positionnant comme pôle de modération pour canaliser les positions contestataires sur ces questions ;

4. Adopter une position de médiation sur les questions de société et d'éthique. Ce débat est polarisé par des positions très divergentes, souvent irréconciliables entre des mouvements très progressistes et d'autres ultra-conservateurs. Il faut proposer là aussi des positions de compromis ;

## Quelles figures incarnent la démocratie chrétienne de demain ? Et n'assiste-t-on pas avec le futur départ de Merkel à la fin d'une ère idéologique au sein de la culture démocrate-chrétienne européenne ?

Cette question n'est pas simple. Aujourd'hui tous les regards se tournent vers le chancelier autrichien Sebastian Kurz qui représente une démocratie chrétienne plus identitaire et conservatrice, loin des positions d'Angela Merkel.



Ursula von der Leyen et Angela Merkel.

Mais cette dernière restera sans doute comme la grande figure de la démocratie chrétienne du début du XXIème siècle. Elle a joué un rôle central en Europe et mené à la victoire le plus grand parti d'Europe occidentale pendant plus de quinze ans. Peut-être qu'une ère s'achève avec son départ.

Je crois cependant que depuis quelques mois émerge une figure intéressante avec Ursula von der Leyen. Dans une logique très démocrate-chrétienne, basé sur le compromis, elle arrive à des résultats impressionnants que l'on pense au plan de relance européen, au Green new deal et à la réforme de la politique migratoire, sujet pourtant hautement sensible. Elle amène des solutions concrètes aux préoccupations des gens.

## Aujourd'hui, les mouvements démocrates-chrétiens sont parfois tentés par une stratégie d'invisibilisation, en gommant la référence chrétienne. Qu'en pensez-vous ?

Cela traduirait une politique de l'ambiguïté,

on se revendique démocrate-chrétien sans l'afficher dans le nom. Je pense que l'ambiguïté en politique peut parfois être positive mais il faudrait plutôt une stratégie d'adoucissement que d'invisibilisation. Il faut arriver à continuer à conserver l'identité doctrinale démocrate-chrétienne tout en se rendant audible dans une société déchristianisée, c'est tout le défi du moment pour les démocrates-chrétiens.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

# Le PDC face à son identité

La réforme lancée par la Présidence du PDC suisse n'est pas qu'une affaire de nom. Elle porte sur la capacité du parti à se rendre audible dans la société d'aujourd'hui sans se renier idéologiquement.

Depuis plus de quarante ans, le PDC va d'échec en échec à toutes les élections fédérales. Dans ce contexte, la démarche entreprise par la présidence du PDC suisse d'une réforme profonde du parti ne peut être que saluée. Retour historique et analyse.

## Le milieu catholique au lendemain de la Guerre du Sonderbund

Au lendemain de la guerre du Sonderbund, le PDC de l'époque, nommé Parti catholique conservateur avait une mission historique : intégrer et représenter le milieu catholique au sein des institutions du nouvel État fédéral de 1848. La géographie électorale du parti se départage entre le noyau dur des cantons catholiques de l'alliance du Sonderbund (Lucerne, Fribourg, Valais, Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald et Zug) et les cantons du Kulturkampf, souvent constitués d'une minorité catholique très importante (Saint-Gall, Argovie, Soleure et Genève).

Cette mission historique le met en position de force comme deuxième parti du pays. A titre d'exemple, jusqu'en 1945, au Conseil des États, le parti occupe l'ensemble des sièges des 7 cantons issus du Sonderbund. Aujourd'hui, seul le valais connaît encore une telle configuration.

La grande force cet enracinement trouve sa source dans la force du milieu social catholique de la fin du XIX<sup>ème</sup> et de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. A l'image des grands partis démocrates-chrétiens européens de la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle, le parti s'appuie sur cet électorat très divers socialement, représentant l'ensemble des milieux socioéconomiques, des artisans aux



ouvriers en passant par le monde agricole. Il bénéficie du très bon niveau de transmission de la pratique religieuse du monde catholique au travers des générations. Cette quasi-rente de situation électorale lui assurera ainsi sa force politique jusqu'à la fin des années 1960.

## La réforme du parti des années 1970<sup>1</sup>

Dans les années 1970-1971, la direction du parti fait alors preuve de clairvoyance. Elle comprend que les mobilisations des années 1960 vont bouleverser durablement les sociétés européennes et que la Suisse ne restera pas à l'écart. Ces mobilisations succèdent à un autre changement profond qui touche directement le monde catholique : le concile Vatican II, qui suscitera de grands espoirs au sein d'une partie des catholiques qui très souvent fréquentent également les rangs du parti.

C'est dans ce contexte que deux grandes réformes sont menées à bien.

Tout d'abord, le parti change de nom pour s'appeler Parti démocrate-chrétien dans le but de souligner clairement son inscription dans la grande famille démocrate-chrétienne européenne, à son apogée en Europe à ce moment-là.

Et surtout, le parti abandonne son monoconfessionnalisme traditionnel et opère un virage idéologique important en rompant avec tous les aspects du catholicisme politique. Il se sépare organiquement de l'Église catholique institutionnelle et déploie une conception ouverte du monde s'appuyant sur la doctrine sociale de l'Église et les valeurs qui lui sont liées. Le but affiché est très clair : ramener une partie des électeurs protestants au PDC. Cette entreprise réussira faiblement en comparaison de la CDU allemande qui compte un nombre -encore aujourd'hui- élevé d'électeurs protestants.

Cet épisode résonne aujourd'hui avec une force particulière. En effet, le PDC semble confronté au même défi qu'il y a cinquante

ans : il continue à s'appuyer sur un milieu monoconfessionnel et reste retranché dans des zones de force électorale sans réussir à s'ouvrir à d'autres segments d'une société suisse qui a profondément changé.

## Une société déchristianisée face à un monde catholique transformé

Aujourd'hui, les sociétés européennes sont largement déchristianisées. Un profond changement anthropologique s'est produit dans les années 1960 dont les effets se font ressentir encore aujourd'hui. Le taux de pratique ne cesse de chuter et surtout, une grande majorité de personnes sont devenues totalement étrangères à la question religieuse<sup>2</sup>. Celle-ci ne refaisant surface qu'au prisme de la question du terrorisme ou de la question patrimoniale.

En parallèle à ce mouvement de déchristianisation, l'Église catholique s'est également transformée durablement depuis le pontificat de Jean-Paul II. Elle a réinvesti la question de la théologie du corps et de la morale sexuelle. Par son discours intransigeant sur ces questions, elle se rend inaudible dans la société et véhicule l'image d'un catholicisme moralisateur et normatif, notamment chez les enfants de la génération post-Vatican II, achevant l'écroulement de la pratique religieuse et actant son exculturation<sup>3</sup>.

## La stratégie d'invisibilisation

C'est au prisme de ce contexte qu'il faut lire la réflexion de la présidence du PDC Suisse sur le changement de nom. Lorsque Gerhard Pfister déclare que le C est rédhitoire pour de futurs électeurs

potentiels, il ne fait que d'énoncer un fait difficilement contestable.

La tentation est donc, en gommant la référence chrétienne de procéder à une stratégie d'invisibilisation de toute référence religieuse. Cette stratégie n'est pas nouvelle. Hors du champ politique, certains milieux d'action catholique l'ont opérée. Dans une étude passionnante, Xabier Itçaina<sup>4</sup> démontre comment des mouvements comme par exemple, Caritas en Italie, arrivent à gommer le répertoire confessionnel au profit de valeurs d'inspiration chrétienne mais réinscrites dans un contexte sécularisé. Cette stratégie d'invisibilisation du religieux permet de s'adapter à la culture déchristianisée et de réhabiliter le vieux principe du penseur de la démocratie chrétienne, Jacques Maritain, qui invitait à « agir en chrétien et non en tant que chrétien ».

## Le nouveau Parti du Centre, quelles idées ?

Si la stratégie d'abandon du C peut ainsi faire sens elle n'est toutefois pas sans risque. Le PDC traverse une crise qui n'est pas que nominale mais également doctrinale. Pour laquelle d'ailleurs, la présidence du PDC Suisse n'a avancé aucune solution jusqu'à présent.

La force des partis du centre réside dans leur positionnement au centre de l'échiquier politique. Mais celle-ci ne dit rien de leur doctrine. En cela, les réponses apportées lors de l'annonce de la nouvelle dénomination du parti sur la manière dont

le parti entend se situer idéologiquement restent bien faibles. Est-il une force favorable à une politique européenne de la Suisse plus ambitieuse ? Les déclarations de Gerhard Pfister laissent en doute. Est-il favorable à une plus grande ouverture sur les grands enjeux sociétaux ? Les hésitations permanentes du groupe parlementaire sur le mariage pour tous laissent également en doute.

Pour répondre à ce défi de construire un appareil doctrinal solide et cohérent, un solide travail reste à mener.

Dans l'entretien qu'il nous accorde, le politiste Carlo Invernizzi Accetti rappelle qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les démocrates-chrétiens ont reconstruit les pays européens sur les principes de la démocratie et de l'État de droit, créé le système économique et social le plus performant du monde. Ils ont uni le Vieux Continent, abattu les murs qui le déchiraient. Au moment où tant d'autres s'érigent sur une planète ravagée par la violence, il est urgent d'assurer et renforcer un espace politique qui soit le point de rencontre pour tous ceux que l'entrée dans l'âge de la polarisation inquiète. Car le combat pour les valeurs démocrates-chrétiennes reste d'actualité. Même sans le C.

Benoît Cerutti

<sup>1</sup> Urs Altermatt, *Le catholicisme au défi de la modernité*. Éditions Alphil, réédition 2020.

<sup>2</sup> Roy Olivier, *L'Europe est-elle chrétienne ?* (Seuil 2019) et Cuchet Guillaume, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien ?* (Seuil 2018)

<sup>3</sup> Hervieu-Léger Danièle, *Catholicisme la fin d'un monde*, Bayard 2003.

<sup>4</sup> Xabier Itçaina, *Médiations catholiques en Europe du sud, les politiques invisibles du religieux*. PUR 2019.

## Entretien avec Charles Juillard

Vice-Président du PDC Suisse et Conseiller aux Etats (PDC/JU).

Charles Juillard nous présente la réforme stratégique PDC2025 et ses objectifs.

### Dans quel contexte, la Présidence du PDC suisse a décidé d'ouvrir une réflexion autour du nom du parti ?

Le contexte est relativement simple à comprendre. Au lendemain des élections fédérales, la présidence du parti a décidé de prendre de front une question qui est aujourd'hui de nature existentielle pour notre famille politique : pourquoi perdons-nous des électeurs depuis des décennies ?

Selon des études réalisées et d'après de nombreux analystes, la réponse est relativement simple : le C du PDC est un obstacle pour conquérir de nouveaux électeurs. Ce qui fait que nous ne pouvons compter que sur nos électeurs existants qui sont plutôt âgés. Il n'y a donc pas de renouvellement de notre électorat, et si nous ne faisons rien, d'ici à dix ou quinze ans, nous aurons disparu de la scène politique fédérale.

Il est tout de même important de rappeler que sur 80% des objets de votation, les électeurs nous suivent. C'est sans doute le meilleur taux de tous les partis gouvernementaux du pays. Mais lorsqu'il s'agit de transformer ce taux en électeurs, nous tombons à 11%. Cela doit nous faire réfléchir.

### Que répondez-vous à ceux qui perçoivent dans l'abandon du C, une prise de distance avec nos valeurs et notre histoire ?

Je leur réponds que justement pour continuer à défendre les valeurs constitutives de la démocratie chrétienne, nous devons faire ce pas d'un changement de nom du parti. Le parti continuera à se revendiquer de la démocratie chrétienne dont nous sommes fiers de l'histoire que



cela soit dans les cantons, en Suisse et en Europe. Nos valeurs ne changent pas : nous restons attachés viscéralement à la liberté, la solidarité et la responsabilité.

Mais la question stratégique que nous devons nous poser, c'est que si justement nous voulons continuer à défendre ces valeurs, il nous faut assurer une présence forte au parlement afin également de garantir notre siège au Conseil fédéral. C'est cela qui se joue avec la réforme que nous proposons.

Pour avancer nos idées dans les débats et avoir du poids dans les votes au parlement, nous avons besoin d'élus. Or nous ne cessons d'en perdre depuis quarante ans.

### Avec ce changement de nom, ne craignez-vous pas une désertion de certains électeurs, notamment dans les cantons plus conservateurs, ce qui rendrait le remède pire que le mal ?

Certes, il y a un risque que le changement de nom crée quelques déçus. Mais celui-ci nous paraît très limité. Ces derniers mois, notamment en Suisse centrale, les positions ont beaucoup évolué. Des élus importants du parti qui se positionnaient contre le changement de nom ce printemps, ont pris le temps de la réflexion et sont aujourd'hui favorables à la réforme proposée. Je pense

notamment à un canton comme Lucerne, qui est pourtant le bastion historique du parti.

Je crois qu'il faut également se rendre compte que la démographie joue contre nous. La moitié des sièges au Conseil national sont distribués dans quatre grands cantons (Zurich, Berne, Argovie et Vaud) où nous sommes historiquement faibles. Nous devons avoir une stratégie pour ces régions du pays ; être capable de se rendre audibles auprès des électeurs de ces cantons.

Le cycle historique ouvert au lendemain de la guerre du Sonderbund d'un PDC représentant le noyau catholique du pays s'est définitivement achevé. Il est donc temps d'ouvrir une nouvelle ère pour notre famille politique.

### La question d'une fusion avec le PBD est aussi au cœur des débats. Quelle est la stratégie de la présidence sur cette question ?

Tout d'abord, il est important de rappeler que l'éventuelle fusion avec le PBD est totalement séparée de la question du changement de nom et de la réforme du parti. Les deux processus se poursuivent de manière parallèle.

Il y a quelques mois, les dirigeants du PBD ont approché la direction du PDC Suisse afin d'envisager une fusion. Le PDC s'est déclaré ouvert à cette possibilité. Elle permettrait de renforcer notre parti dans des cantons où il est historiquement faible comme Berne, Zurich ou Argovie. Quant aux Grisons, le renforcement serait encore plus solide car il verrait fusionner deux grandes forces politiques. Il est cependant important de rappeler que les sections cantonales resteront libres dans leur choix et que l'on parle d'une fusion au niveau national pour l'instant.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

## Nouvelle identité du PDC : le temps est venu

Longtemps, j'ai défendu bec et ongles la présence du mot « chrétien » dans le nom de notre parti.

A longueur de campagnes, j'expliquais au public qu'il ne s'agissait pas de religion, mais de valeurs héritées du christianisme, que notre parti n'était pas le « bras politique de l'église catholique », en expliquant par exemple qu'un bon nombre de membres et d'élus du PDC étaient, comme moi, de confessions diverses.

A nos militants, j'expliquais que certes ce mot était un obstacle pour le recrutement de nouveaux membres, mais qu'on pouvait considérer qu'il représentait aussi une forte exigence pour le parti, qui devait être exemplaire sur ses valeurs.

Le « C » était aussi un différenciateur important vis-à-vis de nos « cousins » de l'Entente, au moment où certains d'entre nous parlaient de la nécessaire fusion entre PDC et PLR. En effet nos valeurs nous commandaient de mettre plus fortement « L'humain au centre », et d'être plus soucieux de la protection de l'environnement.

Mais voilà, pendant ce temps, le monde et la Suisse changeaient inexorablement : Les paroissiens quittaient les églises (même si les simples citoyens qu'ils sont alors devenus conservent les mêmes valeurs).

La connaissance des religions en tant que cadre de référence, elle, a de son côté disparu des écoles et désormais, le seul moment où le mot religion apparaît dans les



médias c'est en relation avec les attentats terroristes, créant un amalgame immédiat dans l'esprit du public.

Malgré tous nos efforts, et malgré le fort potentiel de sympathie dont il jouissait, notre parti poursuivait son lent mais régulier déclin. Quant au « C », il était de moins en moins défendu, notre parti adoptant même parfois une posture très prudente, voire timorée, sur des sujets se rapprochant de la religion. On a pu faire cette observation lors de débats comme les carrés confessionnels dans les cimetières, ou plus récemment la loi sur la laïcité de l'Etat, comme si nous étions avant tout préoccupés de ne pas être perçus comme les défenseurs des églises chrétiennes.

Arrivés à ce point, nous avons aujourd'hui deux options :

Soit nous ne changeons rien et acceptons que le PDC arrive au bout de son histoire, probablement dans une législature ou deux. On peut considérer en effet que toute organisation a une naissance, une vie et une mort, et que le PDC n'est plus nécessaire à la conduite démocratique du pays.

Soit nous considérons au contraire que notre parti a encore une contribution majeure à apporter au pays, particulièrement en période de crise prolongée, et que les valeurs de liberté, de responsabilité et de solidarité qu'il porte ont la force de rassembler et valent la peine d'être défendues fièrement dans la Suisse d'aujourd'hui.

Pour ma part je ne peux pas me résoudre à baisser les bras et laisser le champ libre aux populistes et totalitaristes de droite, de gauche ou verts, et je veux donner toutes mes chances à notre parti de renforcer sa place centrale et défendre ses valeurs sans malentendu.

Quant à la démocratie chrétienne, elle restera notre référence et notre fierté historique !

Patrick Schmied, ancien Président du PDC Genève

# Finances de l'État : enjeux et perspectives

Alors que le Grand Conseil s'apprête à étudier le projet de budget 2021, il est important de rappeler le contexte financier du canton : celui d'une crise économique, sociale et sanitaire majeure.

En décembre dernier, Genève se dotait d'un budget 2020 dont les paramètres avaient fait l'objet d'un accord entre l'Entente et le MCG. Dans le cadre de cet accord âprement négocié, les trois partis s'étaient mis d'accord pour fixer le déficit de fonctionnement à 585 millions de francs tout en biffant les 400 nouveaux postes demandés par le Conseil d'État mais en maintenant le versement de l'annuité à la fonction publique.

«À ce jour, les comptes de l'État pour 2020 laissent entrevoir un déficit historique de l'ordre de plus d'un milliard de francs.»

création de nouveaux postes mais ceux-ci devaient répondre à de réels besoins. Pour cela, le Conseil d'Etat se devait de revenir devant la commission des finances avec des demandes objectivées et argumentées. C'est ainsi que la commission a procédé à différents arbitrages au cours des premiers mois de 2020, qui permirent la création de 136 postes et dont les besoins ont ainsi pu être parfaitement identifiés.

«Le PDC salue dans ce contexte, la hausse des charges limitée à 0,6%, la plus faible depuis 2009, ce qu'il demande depuis plusieurs années.»

Par ailleurs, le budget 2020 posait également les paramètres de la mise en œuvre de trois réformes majeures : RFFA, la recapitalisation de la CPEG et la mise œuvre du contre-projet de l'IN 170 (subsides d'assurance maladie).

### Une année 2020 sans précédent

A cette époque, la ligne est parfaitement claire : la majorité était ouverte à la

En mars 2020 survint la crise Covid-19 dont nous continuons à subir les conséquences. Elle entraîna l'arrêt de nombreuses activités économiques créant une chute sans précédent du PIB. A Genève, les prévisions du groupe de perspectives économiques de juin 2020, évaluent la baisse à -6,5% contre -5,5% pour la Suisse. Par voie de conséquence,

les revenus fiscaux devraient être marqués par une forte baisse.

C'est dans ce contexte que la commission des finances a débloqué des crédits supplémentaires de l'ordre de 311 millions de francs.

Ainsi, à ce jour, les comptes de l'État pour 2020 laissent entrevoir un déficit historique de l'ordre de plus d'un milliard de francs. Cette situation pouvant encore être aggravée en cas de reprise de l'épidémie.

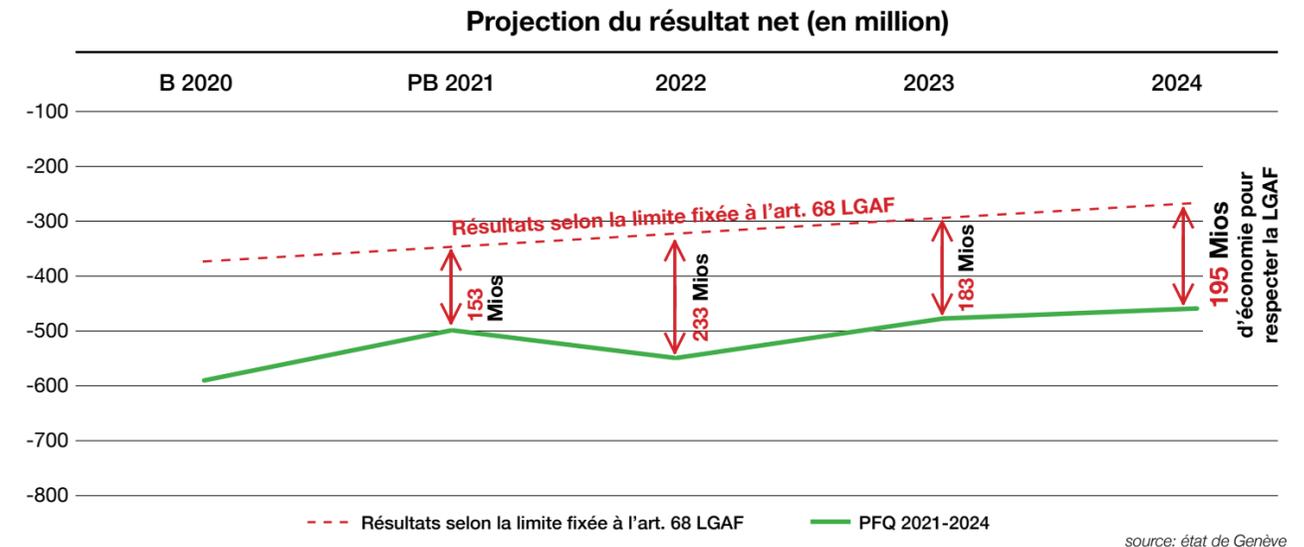
### Un budget 2021 incertain

C'est dans ce contexte que le Conseil d'État a présenté son projet de budget pour 2021. Il annonce un déficit de 501 millions de francs, soit 39 de plus que prévu par le plan financier quadriennal.

en millions

Mesures du Conseil d'État	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024
<b>Mesures structurelles</b>	<b>44</b>	<b>128</b>	<b>197</b>	<b>197</b>
<i>dont</i>				
Répartition des charges cantons-communes	44	37	90	90
Refonte de l'aide sociale	0	15	31	31
Modification de la répartition de la charge LPP à 58% / 42%	0	77	77	77
<b>Mesures fiscales</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<i>dont</i>				
Adaptation des taux d'intérêts fiscaux	24	24	24	24
<b>Mesures concernant la fonction publique</b>	<b>85</b>	<b>110</b>	<b>192</b>	<b>230</b>
<i>dont</i>				
Non indexation de salaires - mesure conditionnée à l'inflation	0	0	27	55
Suspension de l'annuité en 2021 et 2023	55	66	121	132
Réduction temporaire de 1% sur les traitements	30	44	44	44
<b>Mesures d'efficience et autres mesures</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>13</b>
<b>Total mesures de Conseil d'État</b>	<b>156</b>	<b>271</b>	<b>424</b>	<b>465</b>

source: état de Genève



source: état de Genève

Le PDC salue dans ce contexte, la hausse des charges limitée à 0,6%, la plus faible depuis 2009, ce qu'il demande depuis plusieurs années. Il soutiendra la proposition de modification de répartition des cotisations LPP de 58% employeur et 42% employé.

Il considère comme acceptable l'effort de solidarité demandé à la fonction publique en suspendant l'annuité 2021 et en réduisant temporairement de 1% tous les traitements mais cela reste une solution de facilité. En réalité, c'est le statut de fonctionnaire qu'il faut revoir pour donner plus de souplesse à l'État dans son rôle d'employeur en ayant une réflexion sur la performance délivrée.

Nous demeurons en revanche plus réservés concernant la création de 164 postes supplémentaires au DIP, considérant qu'une augmentation du temps d'enseignement au cycle d'orientation peut résoudre une partie du manque actuel.

Au vu de l'ampleur de la crise économique, le PDC soutient clairement l'effort d'investissement que prévoit le Conseil

d'État d'un montant de 3,4 milliards de francs d'ici à 2024. Pour l'année 2021, ce sont plus de 715 millions de francs qui seront investis avec un taux de réalisation de 85% selon les expériences des années précédentes.

Enfin, afin de pouvoir absorber les charges supplémentaires liées à la recapitalisation de la CPEG, le temps qu'intervienne l'effet dynamique de RFFA, le déficit budgétaire dépassant le chemin de croissance du déficit admissible peut être couvert à concurrence de la réserve conjoncturelle.

Toutefois, avec la crise Covid-19, celle-ci risque d'être rapidement épuisée selon le résultat des comptes 2020 et les prévisions du PFQ 2021-2024. Le mécanisme de frein du déficit se déclencherait ainsi automatiquement. Dans ce cas, le Conseil d'Etat devrait présenter au Grand Conseil, puis devant le peuple des mesures d'assainissement consistant en une sélection de choix entre hausses d'impôts et baisse de prestations amenant à un fort risque

d'imprévisibilité. Le PDC pourrait cependant voter une suspension du frein au déficit en échange de réformes structurelles supplémentaires.

Dans les semaines à venir, le PDC s'engage à ce que Genève soit doté d'un budget. Ne serait-ce que pour assurer la confiance des créanciers envers l'Etat, mais aussi d'assurer une stabilité politique à notre canton alors qu'il traverse une crise sans précédent.

Jacques Blondin, Chef de groupe et nouveau membre de la commission des finances  
Olivier Cerutti, Député, membre de la commission des finances  
Jean-Luc Forni, Député et ancien membre de la commission des finances

# Journal de la session d'automne

La session d'automne des chambres fédérales s'est déroulée du 7 au 25 septembre. De la loi Covid-19 à la mise sous toit définitive de la loi sur le CO2, les Chambres fédérales ont pris des décisions d'importances majeures pour notre pays.

## Loi Covid-19

Objet important de la session, la loi Covid-19 permet de transposer dans la législation ordinaire un certain nombre d'ordonnances de nécessité émises par le Conseil fédéral durant la crise. Le parlement a souhaité la compléter avec un certain nombre de dispositions visant à venir en soutien aux personnes et entreprises touchées par la crise.

Tout d'abord, le parlement, suite à une proposition de mon collègue PDC Niccolo Paganini a introduit une clause de rigueur qui jette les bases pour une aide continue à toutes celles et ceux qui ont été particulièrement touchés par la pandémie et ses conséquences.

• **Aide aux indépendants:** la question de l'aide aux indépendants a également été au cœur des débats. Après quelques divergences avec le Conseil des États, un compromis a finalement pu être trouvé. Les indépendants et les employeurs bénéficieront des allocations pour perte de gain (APG) tout comme les personnes ayant dû réduire leur activité, si elles ont subi une perte de salaire et de leur chiffre d'affaire, d'au moins 55% par rapport aux années de 2015 à 2019.

• **Tourisme et événementiel:** les entreprises de ces secteurs durement touchées par la pandémie pourront être aidées si les cantons en font la demande et s'ils participent pour moitié au financement.

• **Sport professionnel:** les ligues de football et de hockey sur glace auront la possibilité de contracter des prêts sans intérêts.

• **Culture :** ce secteur bénéficiera lui de 100 millions de francs pour venir en aide aux entreprises et institutions culturelles.

• **Frontières:** en cas de fermeture des frontières, non seulement les frontaliers pourront continuer à circuler mais également les personnes ayant des liens particuliers, notamment familiaux. C'est une disposition très importante pour un canton frontalier comme Genève.

Il convient également de rappeler un dernier élément: de nombreuses rumeurs ont circulé concernant la question d'une éventuelle vaccination obligatoire prévue dans la loi. Elles sont strictement infondées. La loi est très claire : aucune vaccination obligatoire n'est prévue.

## Motion Rieder pour garantir les droits démocratiques aussi en temps de crise

Dans le prolongement des buts visés par la Covid-19, mon collègue du Conseil des États, Beat Rieder (PDC/VS) a déposé une motion demandant que les droits démocratiques soient garantis durant la crise. En effet, la situation de ce printemps qui a vu une suspension des droits démocratiques pendant plusieurs semaines ne doit plus se reproduire. La motion a largement été acceptée par le Conseil des États et s'apprête à être traitée au Conseil national. Elle demande notamment que l'administration mette en place une politique de digitalisation accélérée afin que le parlement puisse continuer à travailler même quand il lui est impossible de se réunir physiquement.

## Soutien aux transports publics

Durant cette session, le parlement s'est également saisi de la situation financière des sociétés de transport public.

Une enveloppe de 290 millions de francs a pu être débloquée par la Confédération. Elle permettra d'aider les entreprises de transport public qui ont vu leur fréquentation chutée de plus de 80% durant le semi-confinement, plongeant celles-ci dans des situations financières complexes. Les cantons participeront à ce programme d'aide à hauteur de 290 millions de francs.

## Loi sur le CO2

Après presque une année de débat, le parlement a définitivement adopté la loi sur le CO2. La loi permettra à la Suisse d'atteindre les objectifs visés par l'Accord de Paris avec une limitation du réchauffement climatique de 1,5°C, et une réduction de moitié du CO2 d'ici à 2030.

Le parlement a procédé aux derniers arbitrages en ce qui concerne notamment la taxe sur les avions privés. Il a suivi un compromis, proposé par le PDC – une fois encore déterminant - qui prévoit une taxe entre 500 et 3'000 francs.

Il a également arbitré la question des sanctions pour ceux qui se soustraient à la loi par négligence. Ils seront sanctionnés comme ceux qui le font intentionnellement.

La nouvelle loi, qui sera sans doute soumise au peuple -un référendum ayant été annoncé-, permettra à la Suisse de se doter d'une politique climatique très ambitieuse tout en ne péjorant pas la compétitivité de notre pays.

## Initiative parlementaire Reynard – Prolonger la durée de protection contre le licenciement des femmes au retour de leur congé maternité

L'initiative visait à prolonger le délai de protection au retour d'un congé maternité de 16 à 32 semaines. En tant que rapporteur de majorité de la commission, j'ai soulevé la problématique que l'initiative de mon collègue Mathias Reynard apportait une mauvaise réponse à un vrai problème. En effet, avec cette initiative, les petits patrons ne seraient pas plus contraints de trouver des solutions pour conserver durablement le poste d'une employée revenant de congé maternité, mais pourraient au contraire être tentés de pratiquer une discrimination, cette fois-ci à l'embauche, pour ne pas avoir à subir les inconvénients opérationnels et financiers engendrés par une période de protection trop longue durant les rapports de travail. La majorité de la commission a dès lors constaté que cette initiative pourrait s'avérer contraire aux intérêts qu'elle vise à défendre et prêter davantage encore la condition des femmes sur le marché de l'emploi.

Se ralliant à ma position, le plenum n'a pas donné suite à cet objet.

Cependant, je me suis engagé, de concert avec l'auteur de cette proposition, à remettre l'ouvrage sur le métier pour tenter de répondre, efficacement cette fois, à une problématique réelle.

## Interpellation – Coûts de la santé

Durant cette session, j'ai déposé une interpellation au Conseil fédéral concernant le calcul des coûts de la santé.

Malgré ce que l'on a pu entendre des différents acteurs de la santé, tels que



cliniques privées et hopitaux, lesquels semblent avoir observé une baisse significative de leur activité, et donc des coûts de la santé, le Conseil fédéral a néanmoins annoncé une augmentation des primes pour 2021 de 0,5% en moyenne.

J'ai donc interrogé le Conseil fédéral sur les modalités du calcul des coûts. En effet, ceux-ci sont problématiques sur plusieurs points.

Tout d'abord, ils ne sont pas réalisés par un organisme indépendant mais par une société privée, SASIS SA, propriété de Santésuisse (!), rémunérée pour effectuer ce travail.

Alors que la pandémie Covid-19 a mis une partie du secteur de la santé à l'arrêt, l'OFSP n'est donc pas en capacité d'évaluer les coûts directs de la pandémie car celui-ci est totalement dépendant des chiffres des assureurs. Il a donc les mains totalement liées.

Ainsi, l'OFSP n'a pas pu procéder à d'évaluations supplémentaires pour

comprendre plus finement les effets de la crise Covid-19 sur les coûts. Cela laisse songeur quant à la solidité des critères qui ont amené à la validation des primes d'assurance pour l'année 2021.

J'ai donc demandé au Conseil fédéral de fournir des explications sur les points suivants :

1. Est-ce que le Conseil fédéral pense analyser plus finement les effets de la pandémie sur les coûts la santé au premier semestre 2020 ?

2. Quelle est la nature de la relation contractuelle entre l'OFSP et la société SASIS SA ?

3. Quand le Conseil fédéral va-t-il confier la collecte et l'analyse des données des coûts de la santé à un organisme indépendant ?

Il devra y répondre d'ici à la prochaine session parlementaire. Nous pourrons, sur cette base, avec mon collègue conseiller aux États Charles Julliard, déposer une intervention parlementaire pour rectifier le tir.

Vincent Maitre, Conseiller national

**IMPRIMERIE**  
  
**RIPARI**

**Venez nous trouver,  
on va vous faire  
des imprimés de qualité!**

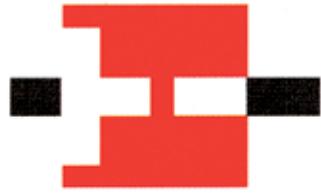
Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex  
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12  
E-mail: [imp.ripari@bluewin.ch](mailto:imp.ripari@bluewin.ch)

  
**Barthélémy Roch**  
Gestion immobilière  
Fiduciaires

**Barthélémy Roch**  
F.I. Fides Immo Sàrl  
6, chemin du Moulin-de-Vert  
1288 Aire-la-Ville  
Tél. 022 850 00 15  
Fax 022 850 00 15  
[roch.barthelemy@bluewin.ch](mailto:roch.barthelemy@bluewin.ch)

  
**NICOLAS ROVINI SARL**  
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève  
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54  
Mobile : 079 423 32.54 - [rovini@bluewin.ch](mailto:rovini@bluewin.ch)

  
**LOCATELLI**  
MAX ET SERGE LOCATELLI  
ELECTRICITÉ - DEPUIS 1962

Rue de Genève 3  
1225 Chêne-Bourg  
Tél. 022 348 33 55  
[www.locatelli-electricite.ch](http://www.locatelli-electricite.ch)

Installations électriques  
courant fort et courant faible  
Dépannage - SWISSCOM Partner  
Domotique - Câblage informatique

le déménagement en douceur



**BALESTRAFIC**

Certifié  Qualité

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - [www.balestrafic.ch](http://www.balestrafic.ch)

**BOCCARD PARCS et JARDINS SA**  
**Une force de la nature.**

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny  
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52

  
**BOSSON**  
Combustibles SA

Ch. de la Marbrerie 6  
CH - 1227 Carouge  
Tél: 022.343.89.50  
Fax: 022.343.14.41  
Mail: [info@bosson.ch](mailto:info@bosson.ch)  
Web: [www.bosson.ch](http://www.bosson.ch)

**La chaleur  
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,  
station service 24/24 et  
révision de citernes.

  
**Edouard BRUN & Cie S.A.**  
Agence immobilière

La dimension humaine  
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - [www.regiebrun.ch](http://www.regiebrun.ch)

## Soutenez le PDC!

**Vous partagez les idées de notre parti et de nos élus ?**

N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don.  
Vous contribuerez ainsi à aider le PDC à porter ses idées et valeurs lors des votations, des campagnes mais aussi tout au long de la prochaine législature.

Nous vous remercions chaleureusement!

Compte CCP: 17-43834-0  
IBAN: CH82 0900 0000 1704 3834 0  
Parti Démocrate-Chrétien du canton de Genève  
Motif versement: don PDC Geneve (canton)